



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Commission administrative nationale du SNASUB-FSU des 21 et 22 septembre 2021

👉 Premiers éléments pour une motion d'actualité

Reconnaissance du travail de toutes et tous, emplois, rémunérations, conditions de travail

👉 Une rentrée aux conditions sanitaires améliorées mais qui appelle une vigilance maintenue

La rentrée scolaire s'est déroulée, bien qu'encore marquée par une circulation active du coronavirus, dans une situation sanitaire améliorée au regard de ce que le pays a connu ces vingt derniers mois. La vaccination massive a été un rempart efficace pour maîtriser de nouveaux développements de l'épidémie.

Cette dernière a tout au long de ses différents épisodes montré le rôle essentiel des services publics pour la préservation des conditions de vie du plus grand nombre et de développement du pays. L'injection massive d'argent public pour préserver d'une aggravation d'ampleur de la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat de pans entiers de la population, malgré les effets potentiellement dévastateurs de la crise sanitaire est une démonstration de l'incurie d'années de politiques d'austérité qui ont été infligées au pays. Le gouvernement se félicite des indicateurs économiques, alors même que l'épidémie l'a contraint à rompre avec bien des dogmes qui structuraient sa politique économique et sociale. Toutefois, le « quoi qu'il en coûte » n'a pas été mis en œuvre dans une perspective de justice sociale, bien au contraire : les inégalités sociales ont été reproduites et amplifiées. De larges parts des financements publics ont majoritairement été employés au

profit d'intérêts privés au détriment des salarié-es, des services publics et de l'intérêt général. Les catégories de la population les plus fragilisées ont été encore davantage précarisées. C'est particulièrement visible du point de vue du service public d'éducation : les élèves et les étudiant-es les plus socialement fragilisés ont été les premières victimes de la crise. Certain-es ont même connu des semaines où l'accès à la nourriture fut problématique. Et nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont simplement décroché de leurs études.

Pour rendre possible la sortie de l'épidémie, le SNASUB-FSU réaffirme la nécessité que tous les personnels et élèves volontaires doivent pouvoir trouver à se faire vacciner dans les meilleurs délais. Dans la situation, toutes les libertés publiques doivent être rétablies sans restriction et sans délai. Il réaffirme de ce point de vue son opposition au passe sanitaire. Il s'oppose de la manière la plus résolue à toute suspension de collègues, dans les CIO ou les CMS notamment, qui ne rempliraient pas les conditions de l'obligation vaccinale. Ces personnels doivent, le cas échéant, se voir proposer une adaptation de leurs fonctions sans perte de rémunération ni dégradation de leur situation professionnelle.

Reconnaître le travail des personnels, augmenter les salaires, requalifier les emplois !

L'intervention massive de l'État dans l'économie a pour conséquence de soutenir la croissance. Si ceci marque l'absurdité des politiques d'austérité infligées ces quinze dernières années et démontre qu'elles sont génératrices de crise, nos revendications d'augmentation des salaires pour reconnaître notre travail n'en sont que d'autant légitimées.

En juillet dernier, la ministre chargée de la fonction publique annonçait des mesures pour catégorie C (accélération des premiers échelons, un an de bonification pour tous les personnels). Le SNASUB-FSU et la FSU avaient souligné le caractère à la fois insuffisant et bricolé de cette prétendue « revalorisation » et surtout porté l'exigence de combiner les mesures de carrières avec d'autres, plus générales, applicable à tous les personnels de la fonction publique : notamment l'augmentation de la valeur du point d'indice et un plan de rattrapage pluriannuel du pouvoir d'achat perdu depuis 2010.

La hausse mécanique du SMIC de 2,2 % intervenant au 1^{er} octobre du seul fait des prises en compte de l'inflation et de la prévision de croissance par l'INSEE montre tout l'enjeu revendicatif autour de la valeur du point d'indice et d'une nouvelle étape de revalorisation des carrières et des grilles de rémunération de tous les personnels de la fonction publique. Il y a nécessité de combiner des mesures fortes immédiates et d'une programma-

tion pluriannuelle de sorte à prévenir de nouveaux décrochages, comme ceux organisés dans la première moitié du quinquennat d'Emmanuel Macron, et de reconnaître enfin l'engagement professionnel et la réalité des qualifications mises en œuvre au quotidien par tout.es les collègues.

Au 1^{er} octobre, les premiers indices de la catégorie de C passent en dessous du SMIC. Ce dernier talonne à nouveau le pied de grille de la catégorie B.

Revaloriser dès maintenant les rémunérations

Comme mesure immédiate, une revalorisation dès ce mois d'octobre de 5% de la valeur du point d'indice serait de nature à prévenir un nouveau décrochage de nos traitements indiciaires et de remettre à flot le pouvoir d'achat des agents publics, titulaires et contractuels, en commençant de rattraper une part des 20% perdu ces quinze dernières années.

Dans l'éducation nationale, dans l'enseignement supérieur ou les bibliothèques, les indemnités servies sont depuis des années inférieures aux indemnités versées aux agents du reste de la fonction publique. Et la mise en œuvre du RIFSEEP a rendu encore plus illisible et plus inégalitaire la réalité de la politique indemnitaire dans nos ministères et établissements.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé une revalorisation indemnitaire dès 2021.

Outre que celle-ci reste en deçà des enjeux, elle ne concerne surtout pas tous les personnels : 29 % d'entre eux en serait exclus, d'après les chiffres de la DGRH. Et elle ne permettra pas de rétablir le pouvoir d'achat des personnels. En outre, aucune programmation pluriannuelle n'en garantit l'effet pour les années qui viennent. Les mesures gagées sur les budgets prévus par la LPR dans l'enseignement supérieur et la recherche souffrent elles aussi d'une insuffisance certaine au regard de la situation et ne sont pas prévues de s'appliquer à tous les personnels. C'est inadmissible ! Assez d'inégalités et de divisions !

Pour le SNASUB-FSU, il faut commencer par aligner toutes les indemnités versées sur les montants servis les plus favorables. Il nous faut gagner un plan de convergence indemnitaire, tirant les montants versés vers le haut et ouvrant la voie à l'égalité de traitement indemnitaire des personnels administratifs, ITRF et des bibliothèques, dans l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et à la Culture. C'est une condition pour pouvoir les intégrer dans un deuxième temps dans le traitement indiciaire.

Dans les académies, les établissements d'enseignement supérieur et les bibliothèques, le SNASUB-FSU intervient pour défendre l'alignement vers le haut de toutes les indemnités et devant bénéficier à tout.es les personnels, sans exclusion.

Revaloriser les carrières par la revalorisation des grilles, l'amélioration de leurs déroulements et la requalification

Le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a soumis à la signature des organisations syndicales le relevé de ses décisions quant au plan de requalification de la filière administrative pour les années 2021-2026 pour demander qu'elles soutiennent sa politique en la matière. Le SNASUB-FSU a refusé d'apposer sa signature car ce plan reste en deçà des enjeux et ne permettra pas à tous les collègues d'être reconnu-es par la requali-

fication de leur emploi et la promotion concomitante dans la catégorie supérieure.

Dans les EPLE comme dans les services académiques, dans les grands établissements ou les universités, la situation de déqualification dans laquelle est enfermé un grand nombre de personnels est inacceptable.

Pour le SNASUB-FSU, il est urgent que le ministère et les directions académiques ou locales en

prennent toute la mesure et assument de transformer les emplois des personnels promus par concours ET par liste d'aptitude dès lors qu'ils exercent des fonctions de la catégorie supérieure à la leur.

Pour parler clair, il s'agit de l'écrasante majorité des personnels de catégorie C qui, dans les faits, réalisent un travail quotidien qui relève de la catégorie B. Mais aussi d'un grand nombre de collègues de catégorie B qui exercent des fonctions relevant de la catégorie A. Les exemples sont partout : des adjoint-es gestionnaires qui devraient être tout-es dans le corps des AAE aux secrétaires en EPLE, dans les divisions des rectorats et DSDEN, en circonscription d'IEN qui devraient être tout-es SAE-NES, des gestionnaires de personnels ou d'examen qui tout-es exercent tâches et responsabilités du niveau de la catégorie B... Et pour les collègues affectés dans l'enseignement supérieur, le constat est le même, des secrétariats de scolarité au soutien administratif aux activités de recherche, en passant les fonctions exercées dans les services centraux...

Partout dans les académies et les établissements, le SNASUB-FSU poursuit son action syn-

dicale pour défendre une perspective de mise en œuvre de la requalification dont les effets concrets engagent la reconnaissance réelle des personnels qui font aujourd'hui, et depuis longtemps, un travail relevant d'une catégorie supérieure à la leur. Dans les académies, il poursuit, notamment à l'occasion des bilans d'application des lignes directrices de gestion, son interpellation des recteurs et rectrices, responsables en gestion déconcentrée de la promotion des personnels, pour mener la discussion concrète sur la mise en œuvre de la requalification.

Le même constat existe dans les filières ITRF et de bibliothèques. Pour le SNASUB-FSU, des plans de requalification ambitieux doivent être mis en place pour chacune des filières professionnelles de son champ de syndicalisation, toujours en articulant requalification des emplois, repyramidage de filières et promotion des personnels.

Pour l'ensemble de nos carrières, une nouvelle étape de revalorisation des grilles indiciaires est nécessaire. Le SNASUB-FSU rappelle partout, à tous les niveaux, cette exigence.

Après le 23 septembre, le 5 octobre dans l'action !

Ces deux rendez-vous de grève et de manifestations sont l'occasion de mobiliser les personnels de notre champ de syndicalisation pour que soient visibles l'exigence de la reconnaissance de nos métiers, nos revendications en matière de carrière et de rémunération, de créations d'emplois dans nos secteurs, alors même que le débat budgétaire pour 2022 va s'ouvrir.

Par le rapport de force, nous pouvons gagner sur nos revendications ! Et l'heure est à la mobilisation générale, unitaire et déterminée, pour l'augmentation générale des salaires : pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis des années mais aussi pour que le travail quotidien des personnels, au service du public, soit enfin reconnu.

Renforcer notre outil syndical pour défendre les personnels et les revendications

Pour être encore plus efficaces collectivement pour défendre les personnels et les revendications, le SNASUB-FSU est un outil syndical et un réseau de solidarité essentiel pour nos professions.

Il met en œuvre une campagne de syndicalisation déterminée, appuyée par une information régulière des personnels, par la distribution large de son mémento, mais aussi par l'organisation d'heure d'informations syndicales sur tous les sujets de l'actualité.

Pour renforcer son intervention syndicale et ses analyses au plus près des réalités des secteurs de son champ de syndicalisation, la CAN du SNASUB-FSU mandate le BN pour organiser dans les prochaines semaines des commissions sectorielles en visioconférence avec un objectif de participation la plus large possible.

Il poursuit sa campagne de formation des équipes militantes en académie en articulant de manière appliquée le programme de formation décidé en janvier de cette année avec les enjeux de la rentrée et les principaux rendez-vous.

En mai prochain, le SNASUB-FSU organise son congrès national. Cette perspective mobilisatrice doit aussi être au cœur des débats et activités internes des sections académiques. Un bon congrès 2022 du SNASUB-FSU, c'est un signal et un encouragement pour nos professions. C'est la dynamique de rassemblement du SNASUB-FSU pour rassembler les professions que nous voulons poursuivre et amplifier.